

**LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION : PROBLÉMATIQUES
DE L'OFFRE PRIVÉE DANS LES CYCLES PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

Questionnaire

1. Existe-t-il un ou plusieurs textes fondant la distinction entre l'enseignement privé et l'enseignement public, et posant leurs principes d'organisation ?
2. L'UNESCO définit les établissements d'enseignement publics et privés comme suit :

Selon la définition de l'UNESCO, le caractère public ou privé de l'entité ayant le pouvoir de décision sur le fonctionnement et la gestion de l'établissement permet de classer les établissements d'enseignement en public ou privé.

Un établissement est considéré comme public s'il est contrôlé et géré directement par l'autorité ou l'agence publique en charge de l'éducation, ou s'il est contrôlé et géré directement soit par une agence gouvernementale, soit par un organe directeur dont la plupart des membres sont soit nommés par une autorité publique soit élus par des électeurs publics.

Un établissement est considéré comme privé s'il est contrôlé et géré par une organisation non gouvernementale ou si son organe directeur est majoritairement composé de membres non élus par un organisme public, qu'ils reçoivent ou non des fonds publics. L'Etat ou les pouvoirs publics ne sont pas les gestionnaires d'un établissement privé.

Cette définition correspond-elle à la réalité du pays ? D'autres critères sont-ils appliqués ?

3. Comment est assurée l'offre scolaire (en % des effectifs scolarisés) ?

	Part de l'enseignement public	Part de l'enseignement privé		Taux de scolarisation
		à but lucratif	à but non lucratif	
Enseignement primaire				
Enseignement secondaire				

En cas de fortes disparités géographiques (entre régions, entre zones urbaines et zones rurales, etc.), merci d'apporter les précisions utiles.

4. Quels sont les principaux acteurs de l'offre d'enseignement privé ? Merci d'indiquer, si possible, leur part respective dans l'offre privée totale.
5. Existe-t-il des frais de scolarité (outre l'achat de fournitures, éventuellement d'un uniforme, et la participation à des activités péri-scolaires ou des sorties scolaires) dans
 - a. les établissements publics ? préciser le niveau (pré-scolaire, élémentaire et secondaire) et l'ordre de grandeur (si possible par référence au salaire moyen)
 - b. les établissements privés ? préciser le niveau (pré-scolaire, élémentaire et secondaire) et l'ordre de grandeur (si possible par référence au salaire moyen, et en distinguant si nécessaire selon le type d'établissement)
6. Quelle est la nature des relations entre l'État/la puissance publique compétente et les établissements privés :

- Subvention : oui/non – détail : garantie de prêts immobiliers, budget d'investissement et de fonctionnement, salaires des personnels enseignants ou non-enseignants, ...
 - Versement de bourses aux familles ou de subventions aux établissements scolaires privés afin de permettre à des élèves modestes d'accéder à ces derniers : oui/non
 - Contrôle de l'État sur les programmes et enseignements : oui/non
 - Contrôle de l'État sur les enseignants: oui/non – détail : concours, inspections, ...
 - Contrôle de l'État sur les infrastructures et conditions matérielles d'accueil des élèves : oui/non
 - Fermetures effectives d'établissement ne respectant pas les règles : oui/non
7. Comment est évaluée la qualité de l'enseignement ?
- Présentation des élèves à un examen national unique : oui/non
 - o Le cas échéant, taux de réussite des élèves scolarisés dans le privé par rapport au taux de réussite des élèves scolarisés dans le public au moment de l'examen ?
 - Existence d'un label ou d'une certification : oui/non (autorité régulatrice ?)
8. Quelles sont les principales contributions de l'enseignement privé à l'éducation des enfants et des jeunes du pays (scolarisation massive, scolarisation de publics peu pris en compte par l'enseignement public, amélioration du niveau de l'enseignement, etc.) ?